L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 JUIN 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN 10 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, coin Commune et Front—groceries, vins, liqueurs, etc.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse d'Encan St-Louis, rue St-Louis—magnifique emplacement rue Vieille Levée.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Bourse Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres — chaussures et Linge fin.

Gages—Gages.—Si vous voulez faire du bon marché, en diamants, montres d'or et d'argent, beaux articles de bijouterie, d'orfèvrerie, fusils, pistolets, chaînes d'or, et en milliers d'autres articles utiles trop nombreux pour être mentionnés allez à la vente qui doit être continuée aujourd'hui, par Placide J. Spear, encanteur, chez J. Anglade, au coin des rues Conti et Bourbon, à dix heures et demie.

Le nouveau Mouvement.

On verra, dans notre revue de journaux, que le *Picayune* s'est exprimé non moins franchement et non moins carrément que les autres journaux fusionistes, en faveur d'une union des deux races qui peuplent la Louisiane, pour affranchir leur Etat du joug des exploiteurs, sans distinction de race, d'origine et de parti. La presse conservatrice ne fait que refléter l'opinion de ses lecteurs, dont le sentiment général est la lassitude et le dégoût de ce qui est et le désir d'en finir avec les causes de dissensions du passé, afin de sauver l'Etat d'une ruine complète, et de jeter les bases d'une nouvelle ère de paix, de concorde et de prospérité.

Du côté de ceux qu'on a appelés jusqu'ici les conservateurs, nom impropre aujourd'hui, nous voyons une grande sincérité et une bonne volonté indubitable.— Une fois encore, ce sont eux qui ouvrent la porte à la réconciliation, qui font les premières avances. La question est de savoir si ce ne sera pas en pure perte.— Nous n'avons vu, jusqu'ici, se produire de l'autre côté, que quelques manifestations individuelles et isolées qui n'indiquent pas que la masse des électeurs de couleur soit disposée à s'allier avec la population blanche.

Il ne suffirait pas, pour le triomphe de la cause des réformes, que quelques citoyens, appartenant à la classe des gens de couleur instruits et bien élevés, se déclarassent prêts à marcher d'accord avec la population blanche. Il faudrait que le mouvement se généralisât ou, tout au moins, prît une tournure bien décidée parmi les affranchis. Malheureusement, ceux qui ont, jusqu'ici, contrôlé le vote des émancipés, sont devenus des politiciens, dans le mauvais sens du mot, c'est-à-dire des hommes qui s'aiguisent fort peu du bien général et qui n'apprécient une mesure ou un mouvement politique qu'au point de vue du profit personnel qu'ils peuvent en tirer, et de ces politiciens il n'y a rien de bon à attendre. Ce qu'il faut faire, c'est donc de combattre l'influence de ces mêmes gens près de ceux qu'ils ont endoctrinés.—C'est ce qu'on ne parviendra à faire qu'à force de zèle et de persévérance. Les affranchis ont de la peine à se débarrasser des notions qui sont entrées dans leurs têtes et chez eux, les préjugés sont encore plus enracinés qu'ils ne le sont chez les blancs. C'est par des conversations constantes, journalières, avec eux, que ressemblance pourviendront à les éclairer sur le caractère et le but du mouvement et à les rallier.

Mais à côté des efforts individuels, il importe d'avoir une action centrale qui puisse leur donner une direction commune. Le comité des soixante-dix citoyens voudra-t-il entreprendre cette tâche ou se formera-t-il une autre organisation dans ce but? Nous tiguorons, mais nous pensons qu'avant de rien conclure de définitif à la Nouvelle-Orléans, il serait bon de connaître les sentiments des campagnes sur le nouveau mouvement, de savoir comment les blancs et les noirs, dans les paroisses, envisagent ce projet de réconciliation et d'union. Les membres de la Législature du peuple pourraient être consultés à ce sujet. En attendant qu'une autorité quelconque provoque des réponses sur ce point, nous engageons nos confrères des paroisses et nos correspondants à nous faire connaître leurs vues personnelles et celles de leur entourage sur le projet encore très vague dont l'objet est d'amener une alliance offensive et défensive des deux populations de la Louisiane contre leurs ennemis communs.

Revue des Journaux.

La population de la Louisiane, dit le *Picayune*, est presqu'également divisée entre blancs et noirs, et il est triste que, depuis la guerre, le pouvoir politique de chacune des deux races ait été si complètement neutralisé par l'autre, que le gouvernement de l'Etat soit tombé dans les mains d'une troisième classe — très vicieuse — celle des carpet-baggers, qui a tout à gagner et rien à perdre dans la continuation de nos malheurs. Notre population, dit en concluant notre confrère, doit réfléchir sérieusement à la situation et profiter de l'occasion qui lui est offerte d'amener une réconciliation cordiale et complète entre l'élément de couleur et l'élément blanc. "Que l'union se fasse sur les bases de la plus grande libéralité. Qu'il soit mis fin aux préjugés et à la proscription et que, pour l'avenir, il n'y ait plus de différences d'opinion séparant nos populations excepté sur les questions de politique gouvernementale."

Le *Picayune* résume le programme des Granges de l'Ouest et y donne son adhésion, car, dit-il, on reconnaîtra dans ce programme la politique recommandée par lui.

Dans son édition de lundi, le *Picayune* soutient cette thèse que le capitaine Jack étant né dans les Etats-Unis est citoyen et qu'il ne peut être jugé que comme tout autre citoyen avec les formes et les garanties légales. Malgré l'habile plaidoirie de notre confrère, nous ne croyons pas que Jack soit envoyé devant un juri.

Le *Times* traite un sujet sur lequel on pourrait écrire des volumes, la mauvaise administration des grandes villes. Il cite Londres parmi les grandes cités européennes et New-York et la Nouvelle-Orléans de ce côté de l'Océan. Après avoir signalé le mal, qu'il attribue à l'action des politiciens, il dit qu'on ne pourra y remédier que par l'union et une action énergique.

Dans son édition de lundi, le *Times* donne des renseignements fort peu encourageants sur la perspective des récoltes dans le Nord, l'Ouest et le Sud. Ce journal se moque de ceux qui, depuis 1866, n'ont pas cessé de compter sur une réaction qui renverserait le radicalisme et qui permettrait encore dans l'illusion qu'il surviendra "quelque chose" pour nous débarrasser de Grant et de l'écume radicale.

Le *Herald*, de dimanche, se plaint des déplorables décisions rendues récemment par notre Cour Suprême, et il discute quelques unes de ces décisions ayant trait à des questions politiques, notamment celle dans laquelle la Cour a déclaré n'avoir pas de juridiction pour réviser les retours du bureau Lynch.

Le *Republican* publie une correspondance, échangée entre J. Henry Burch, C. C. Antoine et J. H. Ingraham d'une part et M. Kellogg et M. Packard de l'autre. Ces trois messieurs comme formant le comité d'enquête nommé à une certaine réunion de gens de couleur dans le but de faire connaître au Congrès toute la vérité sur les faits relatifs à l'élection du 4 novembre, demandent à M. Kellogg et à M. Packard leur assistance, que ceux-ci promettent tout naturellement. Si Kellogg et Packard voulaient raconter tout ce qui s'est passé à Baton Rouge, dans les conciliabules à la Douane, et à l'Hôtel St-Louis, le comité recueillirait de curieuses informations. La fabrication des certificats, l'incident de l'ordre de mitraillade seraient beaucoup de piquant. Mais est-ce la vérité que cherche ce comité?

Le *Herald*, d'hier soir, dit que le nouveau parti fait des progrès satisfaisants pour ceux qui ont pris l'affaire en main, gens de couleur et blancs. "A une réunion des comités de chaque race, tenue samedi soir, des résolutions ont été passées pour porter le nombre des membres de chaque comité à cinquante." Le *Herald* ne nous donne pas les noms des membres de ces deux comités qui se sont ainsi constitués eux-mêmes. Ce serait, cependant, intéressant à connaître.

Le *Herald* fait des réflexions sur l'âge des hommes d'Etat en France, mais il fait erreur en ce qui concerne le duc de Broglie. Le ministre actuel des affaires étrangères est le duc Albert de Broglie qui est âgé d'une soixantaine d'années et non le duc Achille de Broglie, son père, né en 1785 et mort depuis quelques années.

Le *Herald* coqueile au comité de 70 de se dissoudre, au moment même où la formation du comité radical, Burch, Ingraham & Co rend sa mission de plus en plus nécessaire. Le comité de 70 a pour premier objet de réunir les preuves et les témoignages à soumettre au Congrès sur l'affaire de la Louisiane.

A nos Confrères.

A partir du 1er juillet prochain, chaque journal devra affranchir les numéros qu'il enverra à titres d'échanges par la poste. Nous saisirons cette occasion pour réviser notre liste d'échanges. A partir de la susdite date nous n'enverrons que notre édition hebdomadaire aux journaux hebdomadaires.

Gages—Gages. Si vous voulez faire du bon marché, en diamants, montres d'or ou d'argent, beaux articles de bijouterie, d'orfèvrerie, fusils, pistolets, chaînes d'or, et en milliers d'autres articles utiles trop nombreux pour être mentionnés, allez à la vente qui doit être continuée aujourd'hui, par Placide J. Spear, encanteur, chez J. Anglade, au coin des rues Conti et Bourbon, à dix heures et demie.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ Incroyable! le bon marché du Rbt. E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

1000 cartons de rubans assortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres. Occasion sans pareille.

Louisiane.

PAROISSE ST-JACQUES.—Nous lisons dans le *Louisianais*:

Une pluie trop abondante a compromis jusqu'à un certain point la récolte de l'année. Le maïs est misérable en plus d'un endroit. Le plan de canne est toujours beau, mais la pluie, en suspendant le travail, a permis à l'herbe de croître désmesurément. Le beau temps est devenu absolument nécessaire, comme une question de vie ou de mort. Quant aux souches, tuilées, elles donneront bien peu. Le tabac a beaucoup souffert. Tout porte à croire qu'il sera de qualité inférieure. Mais le riz est beau. Ce qui favorise une plante est nuisible à une autre plante; et la pluie, à une certaine saison, est toujours favorable au riz.

Quant aux travailleurs, assez peu nombreux par rapport à la terre qui pourrait être cultivée, ils font conci couça leur travail habituel. Les travailleurs sont généralement des noirs, bien que quelques blancs, emploient avantageusement des travailleurs à la part. Quant aux Chinois, ils ont à peu près disparu, et sans qu'on ait eu beaucoup à regretter leur départ; car l'importation salissait, qui devait sauver la Louisiane, n'a rien sauvé.

MALADIES. La ligne inférieure de la paroisse St-Jacques, rive droite, et la Vacherie, dit le *Louisianais*, sont terriblement éprouvées cette année. Seize personnes, depuis un mois, ont été enterrées dans le nouveau cimetière de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Et la maladie, qu'on dit être le choléra, n'a malheureusement pas complètement disparu, bien qu'elle soit dans sa période de décroissance. Le reste de la paroisse jouit de sa santé accoutumée.

THIBODAUX.—Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux:

La pluie est toujours la pluie pendant le jour, et du clair de lune magnifique pendant la nuit. L'herbe pousse dans les champs et les moustiques pullulent dans tous les coins. Les oignons emplissent, le maïs est brûlé et le riz brûlé commence à pâtir. Quant aux personnes, elles ont assez d'occupation pour se débarrasser des moustiques lorsque la pluie vient, pour changer nos visitades de cette saison.

NOYÉ.—Lundi soir, un français, Pierre Castagnet, mais plus connu sous le nom de Perrine, mécanicien, s'est accidentellement noyé en voulant traverser le Bayou Lafourche, sur une vieille embarcation.— Son cadavre a été retrouvé mercredi soir.

VOLEUR VOLÉ.— Dernièrement, dit la *Sentinelle* de Thibodaux, un de nos concitoyens habitant de Lafourche, se trouvant à la Nouvelle-Orléans, rue du Canal, fut accosté par un individu qui commença par lui demander l'état de sa santé et celui de sa famille. Et, après lui avoir expliqué comment il avait fait sa connaissance, il lui offrit un verre. Après cela, il le conduisit au deuxième étage d'une maison de jeu de la rue St-Charles. Les maîtres de cet établissement pensant avoir trouvé en lui une proie facile, l'engagèrent à jouer, mais aussitôt ils se donnèrent de peine pour l'amorcer et le laissant gagner d'abord, afin de le dévaliser ensuite tout à leur aise. Le plaisancier, car c'était un plaisancier, feignant de ne pas s'apercevoir du manège, joua tant qu'on voulut bien permettre à la chance de le favoriser; mais quand il eut gagné $600 environ, ce qu'il vit le moment venu où les *gamblers* allaient changer de tactique, il mit brusquillement l'argent dans sa poche et annonça qu'il s'en allait.

Les joueurs déconcertés l'engagent vivement à exploiter jusqu'au bout Pleureuse veine, mais il leur répondit avec le plus beau sang-froid du monde qu'il ne était décidé de leur gagner un dollar de plus. Alors un des joueurs se dressa devant lui, un couteau à la main, et lui déclara qu'il ne sortirait pas vivant, s'il ne rendait pas l'argent qu'il avait gagné. Le plaisancier, sans rien répondre, se précipita vers la porte, l'ouvrit, dévala les escaliers à toute vitesse, jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

☞ Allez voir les panamas au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Jaubert & Co., à un bon marché exceptionnel.

— Service complet d'argenterie de toilette à bon marché, 63, Champ et 25, Dauphine.

—Un trait de mœurs très significatif à la fin de l'Empire raconté dans le *Constitutionnel*, par Bachamont:

Peu de temps avant la déclaration de guerre à l'Allemagne, Mlle Jeanne A..... une de ces artistes dramatiques les plus sympathiques, donnait un de ces soupers, toutes alléchantes déesses, dont elle est continuées. Le même soir il y avait bal aux Tuileries. Nombre de convives de l'actrice arrivèrent chez elle encore couverts de cœurs et des plaques dont ils s'étaient paré pour aller à la cour. Le spectacle, d'une gaieté à outrance. A un moment, une des assistantes imagina de leur en décorer en outre, et, en dépit de leur et amitié plaques et rubans se mirent à danser des habits noirs sur les banquettes semblée.

Quelqu'un s'étant mis au piano, on organisa un quadrille; le quadrille des *décorés* qu'y jouèrent les commandeurs et les grands cordons. Le farce fut trouvée très drôle, on en rit huit jours.

L'empereur connut l'incident:

"Cela m'affecte profondément, dit-il d'une voix triste, car ces folies-là se passent un jour de l'honneur d'un pays."

Le Jour de la Bataille.

Voici deux appréciations bien différentes sur la lutte qui s'engagea le 19 mai entre la droite de l'Assemblée et le gouvernement de M. Thiers. La première émane du *XIXe Siècle*, journal républicain, la seconde de l'organe de la droite légitimiste. Heureusement, la formidable révolution prédite par M. About n'a pas encore éclaté. Un de ces amis mais écrivait dernièrement de France qu'il ne fallait pas croire que les journaux représentassent en ce moment l'état réel des esprits en France, et il avait bien raison. A en croire les journaux thiérlistes, il semblait que tout devait être à feu et à sang et M. Thiers succombait. M. Thiers a succombé et la France est aussi et même plus tranquille qu'avant.

Voici l'article du *XIXe Siècle*:

S'il n'y avait que deux années en présence sur ce terrain, le vainqueur de l'heure viendrait de notre pays doit se jouer dans quelques heures, nous laisserions les choses à leur cours naturel, sachant qu'il est inutile de prêcher les convertis et ridicule de parler aux sourds qui ne veulent pas entendre.

Mais l'Assemblée nationale n'est pas exclusivement composée de républicains résolus à maintenir le gouvernement de M. Thiers et de monarchistes décidés à le renverser; c'est que nous voyons une masse neutre jusqu'à nouvel ordre, un peu molle et flottante, mais lente, patriotique, et l'heure en suspens par les hésitations de sa conscience, sans calcul d'ambition ou d'intérêt.

Or, il est évident que ces hommes sans parti pris, ces simples Français sans épithète tiennent la victoire dans leurs mains. C'est à eux qu'il appartient de consolider l'ordre établi ou de jeter la France dans une aventure monarchique selon qu'ils leur plaira d'incliner vers la Gauche ou vers la Droite s'ils ne veulent pas être l'appoint de la République conservatrice, ils seront la goutte d'eau qui fera déborder une bouteille et formidable révolution.

Nous honorons leurs caractères, nous sommes sûrs de leurs intentions; nous ne croyons en eux que des conservateurs dévoués au maintien de l'ordre public. C'est donc pour eux, et pour eux seuls, que nous nous sur le papier ces quelques lignes d'avertissement respectueux et amical. Le devoir nous commande de leur dire à quels dangers ils livreront notre patrie et la leur; cette France vaincue, démembrée et déchirée, s'ils se laissent induire à voter contre le gouvernement.

Renverser M. Thiers et les politiques modérés qui l'entourent, ce n'est pas ouvrir un concours qui donnera le pouvoir au plus digne; c'est introniser une faction toute petite, organisée depuis longtemps, et dont les chefs ne sont, hélas! que trop connus. Si le parti de la raison succombe aujourd'hui à cinq heures, nous verrons surgir avant six heures le gouvernement de combat.

Il est constitué d'avance sur la base d'un triumvirat composé de MM. de Fro-ghin, d'Audiffret-Pasquier et Mac-Mahon; il a M. Magne pour ministre des finances. Ces noms se passent de commentaires, il n'y en a pas en qui ne soit un défi au pays, une insulte provocation, un appel à la guerre civile.

Les adversaires déclarés du suffrage universel, les ennemis de la République la plus sage, les champions forcenés et implacables de toutes les restaurations impossibles se sont adjugé d'avance l'héritage de M. Thiers, sauf à le licier ensuite par le fer et le feu dans une guerre civile.

Quel est parmi les gens de bien qui siègent au centre de l'Assemblée l'homme assez indifférent à la paix intérieure et assez dédaigneux de la volonté nationale pour ouvrir de propos délibéré une telle succession?—EDMOND ABOUT.

Voici maintenant l'article de la *Gazette de France*:

M. Thiers est allé hier à la Chambre ranimer le courage de ses amis et examiner le champ de bataille où va s'engager le combat qu'il est résolu de livrer aux conservateurs.

Nous ne savons quelles impressions il a rapportées de cette inspection préliminaire, mais il n'est pas possible qu'il ne se soit pas rendu compte que les conservateurs sont décidés à résister énergiquement.

On s'attend à lui voir déployer toutes les ruses qui lui ont réussi en tant de circonstances, mais on ne lui croira pas. Il s'il va, ce qui n'est pas probable, qu'à donner sa démission, on la recevra sans hésitation. Tous le sentent: il faut que la cause conservatrice triomphe, ou la France est perdue.

Ce qui nous fait espérer que cette fois les conservateurs resteront fermes et unis, c'est que M. Thiers ne peut plus leurrer personne.

Que peut-il promettre qu'il n'ait déjà promis?

Ja a ses promesses de Bordeaux, faites devant Dieu, devant l'Assemblée, devant la postérité. N'a-t-il pas juré de ne imposer aucune solution, de ne rien faire qui n'ait préparé pour la forme définitive du gouvernement?

Plus tard, cependant, M. Thiers est venu déclarer qu'il s'était engagé personnellement vis-à-vis des républicains à faire la République, et que si on ne le renversait pas, il tiendrait cet engagement-là.

Eh bien, quoiqu'il en cause, ceux qui redoutent partageux tous ces mêlanges avec M. Thiers se sont rejetés sur M. Dufaure; ils ont voulu espérer que le garde des sceaux qui ne s'était pas engagé, lui, serait assez d'énergie pour faire respecter le gouvernement dans la voie conservatrice.

On a cru aux protestations du garde des sceaux quand il a déchiré le Message et attaqué les radicaux; quand il disait que les républicains ruinaient la République.

On a cru à la parole de M. Dufaure affirmant que:

"L'opinion du gouvernement, son sentiment, sa pensée intime, profonde et arrêtée, en conviction mûrement étudiée s'était qu'il fallait continuer cette trêve des partis dont il avait proféré depuis deux ans."

Et ajoutant:

"Que rien ne compromettre, pour l'avenir, la liberté de vos délibérations ou des délibérations de vos successeurs, et qu'elle reste entière; mais continuons encore cette trêve qui peut prévenir de grandes difficultés. Je le déclare à mes honorables collègues, dire dans une résolution de l'Assemblée qu'il y aura une seconde Chambre, ce n'est annoncer ni une institution monarchique ni une constitution républicaine, c'est promettre une l'Assemblée des représentants sera fortifiée par le concours éclairé d'une seconde Chambre législative.

Rien de plus.

Aujourd'hui il n'y a plus de promesses à faire: on les a toutes faites aux conservateurs et il n'est pas un des députés siégeant à la droite et au centre droit qui ne puisse rappeler une parole donnée, tel jour et dans telle circonstance. Qu'il en a voulu espérer, contre toute espérance, pendant deux ans, et il a fallu que M. de Rémusat et M. Pascal sortissent du gouvernement pour que l'on comprît enfin qu'il n'y avait plus à se faire d'illusion sur les sentiments vrais de la présidence; on y hait les conservateurs. Après ce déclaré républicains, comme M. de Rémusat et M. Pascal, on qu'ils restant monarchistes, ce ne fait plus de distinction entre eux, ils sont l'ennemi. C'est le mot même dont s'est servi hier, pour les désigner, le *Journal des Débats*.

Le conservateur, c'est l'ennemi!

Voilà le cri de guerre des hommes de M. Thiers.

Le conservateur, c'est l'ennemi!

L'article se termine ainsi:

Tout le monde comprend, en dehors du petit cercle de ces politiques sans abris, que ce qui laisse encore quelque espoir de rétablir la sécurité en France, c'est justement le caractère provisoire du gouvernement. Si la forme sociale était définitive, légalement, régulièrement, il n'était pas possible d'en changer, il ne serait plus possible de voir, dans un avenir prochain, autre chose que l'ébranlement des conditions nouvelles et la promulgation d'une législation socialiste.

Cependant, cette demi-de toucher à ce provisoire qui a été accepté loyalement [illegible]

[illegible]

GUSTAVE JANIQUET.

☞ Chapeaux de Panama, à grand sacrifice et Rob't E. Lee.

— Bijouterie et horlogerie vendues à la médaille d'or, à vendre, à bon marché, 63, Champ et 25, Dauphine.

1000 cart n de ruban provenantdes encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres.

—Durabrement à en lieu Pinsagrétée du chemin de fer d'intérêt local de la Sauve. Le *Gironde* nous en donne les détails. Un banquet a eu lieu et des toasts ont été prononcés par M. Fourcand, maire de Bordeaux, le général d'Aurelles de Paladines, le comtesse Dupont, etc. Un toast a été porté à la fin de la réunion à M. Thiers, président de la république.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

[illegible]

Pendant l'orage d'hier, une maison située rue Philips, entre Clère et Willow, [illegible] qui avait [illegible] brûlée, [illegible] pour [illegible] mesure, et ce n'est un chef violent. Les dommages sont évalués à $275 à peu près.

Les prisonniers dont les noms suivent sont partis, dans l'après-midi de samedi, sous la garde d'un détachement de police, pour le pénitencier de Baton Rouge:

Robert Walker, condamné à dix mois; David Johnson, condamné à deux ans et six mois; Henry Parker, condamné à dix-huit mois; John Lafitte, condamné à un an; John Bennett, condamné à perpétuité; Marshal Flash, condamné à cinq ans; Oscar Burns, condamné à perpétuité; Edward Morriss, condamné à cinq ans; Edward Kelly, alias Jack Tony, condamné à trois ans; Jeremiah Brooks, condamné à [illegible]; Henry Parker, condamné à perpétuité.

Un jugement de Cour Criminelle a rendu [illegible] qui a fait l'affaire de James Gallagher et de son deux complices, J. [illegible] et Thomas Murray, accusés du meurtre de Charles F. Regan.

Beach et Murray ont été déchargés et Gallagher seul a été trouvé coupable d'homicide.

Les avocats se proposent de soumettre certaines questions de légalité à la Cour Suprême pour demander un nouveau jugement en faveur de leur client.

J. W. McCall et Dan Carr, accusés d'[illegible] au No 68 de la rue Poydras, ont été admis à fournir un cautionnement de $8000 jusqu'à ce que leur affaire soit portée devant la Cour criminelle. McCall a réussi à trouver une caution, mais son compagnon a dû subir cautionnement forcément à profiter de ce privilège.

Vers trois heures, hier après-midi, la petite fille de M. Frank Dreisinger, âgée de trois ans, demeurant au coin des rues Elysées et Prinde, qui [illegible] sont les rues du char, No 142 de la ligne de la Levée et des Carrollton en [illegible] instantanément.

Le cocher du char, qui se nomme Nicholas Warket, n'est constitué prisonnier.

TEMPERATURE.

Thermomètre de C. DUFOUR, opticien.
Fahrenheit. Centigrade.

6 A. M.	75	23	24	20
12 M.	85	29	29	22
3 P. M.	87	30	30	22
6 P. M.	85	29	29	22

—Dans un bouillon du quartier latin: La moutarde a un nouveau client.

—Quel vin produit l'ébriété?—mécon en bouteilles?

—Quel est le meilleur?

—Dame! il n'y a plus de vin dans le marché.

SOUTHERN LIFE INSURANCE COMPANY.

Nous donnons la traduction d'une lettre adressée par Mr. E. H. Miller, porte-[illegible] des Assemblées de la Louisiane, sur ordre du comité exécutif, à M. R. T. Trapp, Président de la Branche de Charleston.

Charleston S.C., 19 mai 1873.

Cher monsieur,

En réponse à votre demande très polie, je désire vous communiquer les détails des progrès des affaires du Southern Life Insurance Co.

Le dernier rapport officiel de la Compagnie présente l'exposition ci-dessous:

Le montant total des recettes de cette année [illegible] $[illegible]

Le montant total des dépenses [illegible] $[illegible]

Laissant un surplus des recettes sur les dépenses de [illegible]

Le montant net des recettes de la Compagnie, au 1er janvier 1873, était de [illegible]

Et depuis le 1er janvier 1873 [illegible]

Dont nous avons augmentation des assurés pendant l'année dernière de [illegible]

La valeur de réserve à 4 pour cent de toutes les polices en cours régulier, au 31 décembre 1872, calculée par un comptable compétent, est de [illegible]

La Compagnie pourrait aisément réassurer toutes ses risques et avoir encore un excédant pour les porteurs de polices de $[illegible], tout en ayant déclaré et payé comptant aux porteurs de Polices des dividendes annuels de 13 à 26 pour cent. Considérant combien il existe de Compagnies faisant des affaires dans le Sud, et parmi lesquelles beaucoup des Etats, des compagnies du Nord et de l'Ouest, qui n'ont pu déclarer de dividendes pour 1872, on peut tenir compte à la Compagnie du Southern Life des résultats qu'elle a obtenus, et regretter l'hostilité avec laquelle ses affaires sont conduites. Cette hostilité [illegible] par [illegible] Compagnie [illegible] Nous [illegible] Votre serviteur,

J. H. MILLER,
Surintendant des Agences du Pacifique, Life Insurance Co.
(Propriétaire Catholique)

(Communiqué)

Indemnité due par les Etats-Unis à [illegible] de la Louisiane pour [illegible] des [illegible] de reconstruction des Etats-Unis, [illegible] et pour [illegible] de la Louisiane, 1873-74.

Les [illegible] Etats-Unis [illegible] [illegible] Etats-Unis [illegible] [illegible] [illegible]